

# SARENNE EQUITY SELECTION

INFORMATION PÉRIODIQUE AU : 30.09.2024

FONDS COMMUN DE PLACEMENT - FCP DE DROIT FRANÇAIS

## État du patrimoine

Éléments de l'état du patrimoine	<i>Devise de comptabilité de l'OPC : EUR</i>	Montant à l'arrêté périodique
a) Titres financiers éligibles mentionnés au 1° du I de l'article L.214-20 / 1° du I de l'article L.214-24-55 du code monétaire et financier		-
b) Avoirs bancaires		100 707,50
c) Autres actifs détenus par l'OPC		7 197 991,74
<b>d) Total des actifs détenus par l'OPC (lignes a+b+c)</b>		<b>7 298 699,24</b>
e) Passif		-15 085,17
<b>f) Valeur nette d'inventaire (lignes d+e = actif net OPC)</b>		<b>7 283 614,07</b>

## Nombre de parts ou actions en circulation et valeur nette d'inventaire par part ou action

Parts ou actions	Nombre de parts ou actions en circulation	<i>Devise parts ou actions</i>	Valeur nette d'inventaire par part ou action (Valeur liquidative)
PART R / FR0014005823	83 616,7167	<i>EUR</i>	87,10

## Portefeuille titres

Éléments du portefeuille titres	Pourcentage	
	Actif net	Total des actifs
a) Les titres financiers éligibles et les instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un marché réglementé au sens de l'article L. 422-1 du code monétaire et financier.	-	-
b) Les titres financiers éligibles et les instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un autre marché réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu, ouvert au public et dont le siège est situé dans un Etat membre de l'Union européenne ou dans un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen.	-	-
c) Les titres financiers éligibles et les instruments du marché monétaire admis à la cote officielle d'une bourse de valeurs d'un pays tiers ou négociés sur un autre marché d'un pays tiers, réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu et ouvert au public, pour autant que cette bourse ou ce marché ne figure pas sur une liste établie par l'Autorité des marchés financiers ou que le choix de cette bourse ou de ce marché soit prévu par la loi ou par le règlement ou les statuts de l'OPC / du fonds d'investissement à vocation générale.	-	-
d) Les titres financiers nouvellement émis mentionnés au 4° du I de l'article R. 214-11 / 4° du I de l'article R.214-32-18 du code monétaire et financier.	-	-
e) Les autres actifs	98,82	98,62





## Indication des mouvements intervenus dans la composition du portefeuille titres, au cours de la période de référence

Éléments du portefeuille titres	Mouvements (en montant)	
	Acquisitions	Cessions / Remboursements
<i>Devise de comptabilité de l'OPC : EUR</i>		
a) Les titres financiers éligibles et les instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un marché réglementé au sens de l'article L. 422-1° du code monétaire et financier.	-	-
b) Les titres financiers éligibles et les instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un autre marché réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu, ouvert au public et dont le siège est situé dans un Etat membre de l'Union européenne ou dans un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen.	-	-
c) Les titres financiers éligibles et les instruments du marché monétaire admis à la cote officielle d'une bourse de valeurs d'un pays tiers ou négociés sur un autre marché d'un pays tiers, réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu et ouvert au public, pour autant que cette bourse ou ce marché ne figure pas sur une liste établie par l'Autorité des marchés financiers ou que le choix de cette bourse ou de ce marché soit prévu par la loi ou par le règlement ou les statuts de l'OPC / du fonds d'investissement à vocation générale.	-	-
d) Les titres financiers nouvellement émis mentionnés au 4° du I de l'article R. 214-11 / 4° du I de l'article R.214-32-18 du code monétaire et financier.	-	-
e) Les autres actifs	5 575 250,26	2 030 132,02
<b>Total sur la période</b>	<b>5 575 250,26</b>	<b>2 030 132,02</b>



## Information sur les commissions de surperformance (en EUR)

Commission de surperformance (frais variables) : montant et % des frais sur la période	Montant	%
Catégorie de part :		
PART R / FR0014005823	-	-

## Récapitulatif des cas et conditions dans lesquels le plafonnement des rachats a, au cours de la période, été décidé

Néant.

## Inventaire au 30.09.2024

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
<b>Valeurs mobilières</b>						
<b>O.P.C.V.M.</b>						
DE000A0RKXJ4	ACATIS DETINI VALUEFLEX FONDS FCP	PROPRE	219,00	146 075,19	EUR	2,01
LU1407887329	AMUNDI US TREASURY BOND 1-3Y - UCITS ETF EUR HE DIS	PROPRE	1 700,00	146 115,00	EUR	2,01
FR0000978371	AXA IM EURO LIQUIDITY	PROPRE	28,00	1 322 133,69	EUR	18,15
LU1876461549	AXIOM LUM SICAV AXIOM OBLIGATAIRE	PROPRE	140,00	200 163,60	EUR	2,75
LU2249462875	AXIOM LUX EUROPEAN BANKS EQUITY SICAV	PROPRE	87,00	215 298,90	EUR	2,96
LU1128910137	BAKERSTEEL GLB FUNDS SICAV PRECIOUS METALS FUNDS	PROPRE	215,00	90 052,75	EUR	1,24
LU0133360163	DEXIA EQUITIES L SICAV BIOTECHN Q CAP USD	PROPRE	40,00	220 757,41	USD	3,03
FR0000293698	ECOFI TRESORERIE SIACV	PROPRE	64,00	732 049,92	EUR	10,05
FR0007045109	FEDERAL SUPPORT MONET ESG FCP	PROPRE	120,00	1 340 948,40	EUR	18,41
LU0966156712	FIDELITY ACTIVE STRATEY SICAV GLOBAL FUND SICAV	PROPRE	385,00	146 996,85	EUR	2,02
LU1711971983	FIDELITY FUNDS SHS Y ACC EURO HEDGED NORDIC SICAV	PROPRE	16 650,00	298 534,50	EUR	4,10
LU1112771255	HELIUM SELECTION FUND SICAV	PROPRE	125,00	215 715,63	EUR	2,96
LU1832175001	INDEPENDANCE AM EXPANSION SICAV - EUROPE SMALL	PROPRE	1 150,00	178 422,50	EUR	2,45
FR0010591362	MULTI UNITS FRANCE SICAV AMUNDI CAC 40 DAILY INVERSE ETF	PROPRE	13 500,00	140 076,00	EUR	1,92
FR0007054358	MULTI UNITS FRANCE SICAV AMUNDI EURO STOXX 50 II UCITS ETF	PROPRE	8 000,00	431 760,00	EUR	5,93
FR0013349297	SOFIDY SELECTION 1 FCP	PROPRE	1 500,00	180 675,00	EUR	2,48
FR0000009987	UNION +	PROPRE	1,70	341 753,89	EUR	4,69
LU0322251520	X S&P500 INVERSE DAILY SWAP	PROPRE	25 973,00	157 344,43	EUR	2,16
IE00BGV5VN51	XTRACKERS PLC XTRACKERS ARTIFICIAL INTELLIGENCE BIG DATE ETF	PROPRE	2 300,00	274 414,08	USD	3,77
LU0292103222	XTRACKERS SICAV MSCI EUROPE HELATH CARE ESG SCRE UICTS ETF	PROPRE	1 760,00	418 704,00	EUR	5,75
<b>Total O.P.C.V.M.</b>				<b>7 197 991,74</b>		<b>98,82</b>
<b>Total Valeurs mobilières</b>				<b>7 197 991,74</b>		<b>98,82</b>
<b>Liquidités</b>						
<b>AUTRES</b>						
	PROV COM MVTS EUR	PROPRE	-291,87	-291,87	EUR	-0,00
<b>Total AUTRES</b>				<b>-291,87</b>		<b>-0,00</b>

## SARENNE EQUITY SELECTION

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
<b>BANQUE OU ATTENTE</b>						
	BANQUE EUR SGP	PROPRE	86 999,40	86 999,40	EUR	1,19
	BANQUE USD SGP	PROPRE	15 347,59	13 708,10	USD	0,19
<b>Total BANQUE OU ATTENTE</b>				<b>100 707,50</b>		<b>1,38</b>
<b>FRAIS DE GESTION</b>						
	PRCOMGESTFIN	PROPRE	-14 793,30	-14 793,30	EUR	-0,20
<b>Total FRAIS DE GESTION</b>				<b>-14 793,30</b>		<b>-0,20</b>
<b>Total Liquidites</b>				<b>85 622,33</b>		<b>1,18</b>
<b>Total SARENNE EQUITY SELECTION</b>				<b>7 283 614,07</b>		<b>100,00</b>